

CONFLUENCES 81

Journal d'expression libre, partagé par les Alternatifs du Tarn

ÉDITO :

ALLONS ENFANTS

ETC...

PAGE 3

AUCUN SYSTEME
N'EST IMMuable

PAGES 5

DOSSIER :

LA LIBERTE
D'EXPRESSION
DANS LES MEDIAS

PAGES 7, 8, 9, & 10

ENERCOOP

PAGES 15

118 professionnels de la presse...



dessin original de Alain Guillemot

...tués en 2014
et combien en 2015 ?



A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole
à ses lectrices et lecteurs...

Depuis la mi-janvier, le blog de **CONFLUENCES 81** est en activité :
n'oubliez pas de lui rendre visite de temps en temps !

Clic : <http://confluences81.fr/>

Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent ! ♦

LES INDIGÉRABLES PAR GORCE



LE CRAYON-FEUTRE,

FACE À L'IMMORTALISABLE BARBARE,
IL FAUT RÉSISTER, LESTER DÉROUT
ET DÉFENDRE LA LIBERTÉ. DES
MÉTISTES, ANTI-QUARABLES, ANTI-AGILISTES
ACQUIES, HYPERMÉTISTES COURAGEUX
CRAIE CIENTAQUE, SONT TOMBÉS. UNE
FOLIE VIVANTIERE EST PASSÉE PAR LÀ,
FROIDE ET INAUSPICIEUSE. PLUS QUE
JAMAIS, IL FAUT UTILISER LE CRAYON-
FEUTRE POUR DÉNONCER L'INTOLÉRANCE,
LA XENOPHOBIE ET... LA COMÉRIE!
CHANGIE DOIT CONTINUER À VIVRE,
POUR TOUS.

Le 10-01-2015
Culluwood

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue,
coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : 81@alternatifs.org

- par courrier postal à : C. Rossignol - Le Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

C'est très simple, la gestion des étiquettes est informatisée. Sur l'enveloppe d'envoi figure une **étiquette** avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les **Confluences** envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Confluences 81* : 6 numéros pour 13 €.

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

Lieu-Dit Le Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous

✂

Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : Allons enfants, etc....

Coup de c(h)oeur : Anne Sylvestre.

Page 4

ZADistement vôtre : Saint Agnan, Saint Pierre, la Ménuda = le paradis !

Page 5

Utopie(s) : Aucun système n'est immuable.

Page 6

Dans le Tarn : Enfouissement des déchets + Weir Castres.

Pages 7 - 10 : **Le dossier**

Liberté d'expression

Page 11

Les Alternatifs sur le vif : Les enjeux du Congrès 2015 + Brèves & Agenda.

Pages 12 - 13

Education/Culture : Film Timbuktu + infos culturelles.

Page 14 - 15

Tribunes libres : Enercoop Midi Pyrénées + Points de vue sur les manifs « Charlie »

Page 16

Aimé ? Pas aimé ? : Edouard Daladier.

Confluences 81

BULLETIN BIMESTRIEL «OUVERT»

Edition : Confluences 81 - Lieu-Dit

Le Ritou 81100 Castres

Impression : Multicopy Services

17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication :

Rémi Fritzen

Rédactrice en chef :

Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : Estelle A., Roger Beauflis, Ghaleb Bencheikh, Benoît Borrits, Denis Bourgeois, Noam Chomsky, Jean Fauché, Isa Fay, Eveline Grieder, Alain Guillemot, J-Benoît Horsot, Patrice Kappel, Rosalie Laparra, J-L Mélenchon, Rachel N'Doli, Danièle Olgiati, Georges Orwel, Kari Papetel, Bernard Pradines, Aline Raby, Claude et Yvette Rossignol, Candida Rouet, Salman Rushdie, Georges Sablayrolles, Séraphin, J-Pierre Shiep, Anne Sylvestre.

Dessins originaux :

Cabu, Gerbas, A. Gill, Gorce, Alain GUILLEMOT, KALIE, Lardon et Ruffin, Fred M., N'MARC et SMILY

Photos : Alternatifs, Sylvain Fay

Mise en page : Françoise Martinez.

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : mars 2015.

Tirage 150 ex. CPPAP : 0215 P 11464

Confluences 81

ALLONS ENFANTS, ETC...



Le mois de janvier a entendu résonner partout en France - et à répétition - l'hymne national... Des débats se sont ouverts sur Internet à propos du « sang impur »¹ et de la tonalité plus que guerrière des paroles de *La Marseillaise*.

Des tentatives nombreuses ont depuis longtemps été effectuées pour en changer les paroles que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de « pour le moins » xénophobes. En vain, *La Marseillaise* continue à se murer dans la résistance ! Tout le monde se souvient de la version reggae de Serge Gainsbourg² qui en son temps ne manqua pas de faire scandale. L'on connaît sans doute un peu moins la version de Graeme Allwright : *Pour tous les enfants de la terre Chantons amour et liberté.*

*Contre toutes les haines et les guerres
L'étendard d'espoir est levé
L'étendard de justice et de paix.
Rassemblons nos forces, notre courage
Pour vaincre la misère et la peur
Que règnent au fond de nos cœurs
L'amitié la joie et le partage.
La flamme qui nous éclaire,
Traverse les frontières
Partons, partons, amis, solidaires*



Marchons vers la lumière.

Sa tonalité pacifique, libératrice et partageuse devrait convenir à la gauche, si elle était au pouvoir dans notre pays ! Plus récemment diverses propositions nouvelles ont vu le jour : remplacer *La Marseillaise* par *Se canto*, l'hymne occitan bien connu³ ou encore par la chanson *Douce France* de Charles Trenet ou encore par *Ma France* de Jean Ferrat... Mais au fond, à quoi servent les chants

patriotiques, les hymnes qui accompagnent la levée des drapeaux et la remise de médailles sportives ou militaires ?

Ne pourrait-on écrire et chanter l'hymne planétaire à la gloire de la paix et de l'égalité entre les peuples et entre les sexes ? De la nature préservée et revivifiée ? Du travail librement consenti et non du salariat imposé par le capitalisme pour son plus grand profit ? De la justice universelle ? Des libertés fondamentales pour toutes et tous ?

Et surtout inutile de nous dire que nous sommes de dangereux utopistes ! Car c'est vrai et nous le revendiquons fièrement ! ♦

**Comité de rédaction de Confluences 81
17 janvier 2015**

¹On se rappellera que « le sang pur » c'est celui de la noblesse et le « sang impur » le nôtre, celui qui abreuvra nos sillons : absurde non ?

²« Aux armes, etc... »

³Entonné gaillardement par les supporters du T.F.C. au stadium de Toulouse avant chaque match.

DESSIN RÉALISÉ PAR CABU

à Castres, lors de sa visite au musée Jean Jaures dans le cadre de l'exposition *Le Canard se déchaine* en mai 2012.



Dessin proposé par la Majorité municipale à la place de sa tribune habituelle.
14 *Canard Magazine* n° 202 - du 19 janvier au 2 février 2013

ÇA SE PASSE COMME ÇA... CHEZ CHARLIE PASCAL!



RECUPERATION QUAND TU NOUS TIENS :

CE DESSIN A ETE PLACE DANS L'ESPACE
RESERVE A LA MAJORITE UMP DE CASTRES
(CASTRES MAGAZINE DU 19 JANVIER) !

COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR

SI CE N'EST TOI

Petit mouton noir et frisé qui voulait s'amuser,
Par un soir, un beau soir d'été, marchait dans la cité.
Petit mouton qui s'ennuyait donnait des coups de pieds
dans une boîte abandonnée, une boîte de cassoulet.
Quel est son nom? ..la belle affaire, vous le connaissez bien!
Si ce n'est lui, c'était son frère, c'était quelqu'un des siens.
Un loup qui fermait son café avec sa grosse clef,
S'arrête en le voyant passer ; fallait plus rigoler!
"Ah! c'est toi qui m'as réveillé ce dimanche dernier...
Moi je vais t'apprendre à crier, je vais te faire danser!"
"Ne vous mettez pas en colère, moi je n'y suis pour rien..."

"Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, c'est donc quelqu'un des tiens!"
"C'est sûrement toi qui as taggué les murs de mon café!"
"Mais voyons, vous me connaissez... je n'sais pas dessiner!"
"Ah ça, tu me prends pour un dingue? Moi je vais te casser!"
Le loup s'emporte et puis le flingue, et sans autre procès...
Ou s'il ne l'a pas fait, le fera tout à l'heure ;
la raison du plus fort est toujours la meilleure...
il y a trop longtemps qu'on le sait!
Car après lui ce sera son frère, ce sera quelqu'un des siens...

Anne Sylvestre

CONFLUENCES 81

BRASSAC-LE BEZ-SAINT AGNAN : ZONE DES TERRILS



En bordure de l'Agout, au lieu-dit « Pré d'Agout » appartenant au hameau de Saint Agnan, en zone rouge du plan de prévention du risque inondation (PPRI), un amoncellement de déblais stériles ne cesse de croître et il est à craindre que la hauteur maximale ne soit pas encore atteinte, ce qui laisse subsister l'espoir, sans doute un peu fou, d'envisager lors d'un hiver particulièrement froid et fortement neigeux, que la communauté de communes puisse aménager sans délai une piste de ski, installer de toute urgence un remonte-pente

et organiser un point de vente des forfaits dans le tunnel situé à proximité, construit depuis un an, sans permis de construire en zone rouge du PPRI (rien que ça !). Quelques centaines de mètres plus loin, après avoir traversé le hameau de Saint Agnan, la vue se porte sur un merlon (levée de terre) protégeant le hameau des nuisances de l'exploitation d'une scierie industrielle implantée au lieu-dit « Plaine des Sagnes » ; mais vu son élargissement augmentant de jour en jour, on en déduit que ce merlon souffre d'un embonpoint considérable, offrant un remarquable panorama, qui pourrait à terme constituer

pour les voyageurs un complément à leur catalogue de visites... Mais peut-être attendront-ils que le projet concocté en catimini, en toute opacité et dans la plus grande hypocrisie par nos chers élus décideurs (président de la communauté de communes, maire du Bez, conseiller général, etc...) soit réalisé pour organiser les visites sur le site de Saint Agnan, définitivement saccagé et débarrassé de ses sagnes ; et en fin de parcours apprécier les nuisances visuelles, sonores, etc... de plus en plus importantes pour la population locale. ♦

Georges Sablayrolles (Le Bez)

RÉNOVATION UBUESQUE ?

Saint-Pierre de Trivisy, petit village excentré de la montagne Tarnaise, ne connaît pas la crise. Pendant que l'Etat, la Région, le Département raclent les fonds de tiroir pour subvenir aux besoins élémentaires des citoyens, la nouvelle équipe municipale et son maire « charismatique », s'engagent dans un projet touristique de grande ampleur : restaurer la piscine et créer conjointement « un centre de bien-être » à hauteur de deux millions d'euros d'investissement au minimum ! Cette dépense importante, malgré des subventions promises mais non définies en toute transparence, concernera bien entendu le village en grande partie et la communauté de communes la moins peuplée du département. Lors de la précédente campagne électorale, « la situation financière bien dégradée » avait été dénoncée avec force. Mais qu'importe, « qui n'avance pas recule » ! Cette formulation magique et péremptoire, qui résonne comme un leitmotiv irréversible, n'a rien

de rassurant. Le village paisible sera certainement, à l'image du site tant décrié de « Cap Découverte », un nouvel Eldorado pour les promeneurs égarés et subjugués ! Il n'y aura plus de déficit ! Alors oui, il faut améliorer, réparer la piscine, encore municipale, si nécessaire. Mais pourquoi s'inscrire dans une aventure dispendieuse et un peu mégalomane ? Les administrés concernés attendent légitimement le plan de financement détaillé, avec tous les arrêtés officiels des subventions, pour mieux comprendre ce projet ambitieux. Saint-Pierre de Trivisy, au centre géographique de la future entité Languedoc/Pyrénées, verra peut-être grandir son Hôtel de Région ou sa patinoire olympique ! Il n'y a rien de déraisonnable à être raisonnable, surtout lorsqu'il s'agit de l'argent des autres. ♦

Alain GUILLEMOT (11/01/2015)
Pour des citoyens vigilants

AG 2015 « GARDAREM LA MENUDA »

Le jeudi 22 janvier 2015 a eu lieu l'assemblée générale de l'association « Gardarem la Menuda » à la maison des associations de Tournefeuille (31).

La réunion a débuté par un compte-rendu du sit-in entrepris par les militant-e-s « anti Val Tolosa » devant le Conseil Général de Haute Garonne. Cette action semble avoir été efficace, puisque après 2 ans de silence de la part de ce dernier, les membres du collectif ont été reçus par les responsables des services techniques en charge du projet d'aménagement de la Route Départementale 924. Cette départementale est un des projets (2x2 voies) qui permettra la réalisation du complexe commercial « Val Tolosa », elle est aujourd'hui au centre des débats. Il s'avère que le CG 31 fait traîner le dossier car il ne souhaite pas concrètement prendre de décision. D'autant qu'avec la Réforme Territoriale, le budget « Voirie » risque de ne plus être du ressort des Conseils Généraux. Il est important de savoir que le CG est engagé par un protocole d'accord qu'il ne pourrait dénoncer sous peines de poursuites.

En attente donc d'une décision venant « d'en haut » concernant cette route, indispensable pour la suite du combat contre le « Val Tolosa ». Il est à noter toutefois que le PDG de l'entreprise UNIBAIL (promoteur de ce projet) n'est autre que Monsieur Guillaume Poitrinal, un ami du président François Hollande (nul doute qu'il sait déjà qui budgètera quoi dans les prochains mois !).

Nous pouvons conclure de cette entrevue que le CG 31 ne se positionne pas officiellement mais laisse entendre qu'il ne souhaite pas réellement voir aboutir ce projet.

Le changement de maire dans certaines municipalités en mars 2014 a fait également du tort à ce projet. Le nouveau maire de la Salvétat Saint-Gilles, François Arderiu, est hostile à cette absurde aménagement. Une bonne nouvelle pour le collectif, qui lutte depuis 8 ans maintenant.

Seul le maire de Plaisance du Touch, Louis Escoula, reste convaincu que ce projet va aller au bout et n'hésite pas à affirmer que l'aménagement de la route est tout à fait finançable et qu'il ne s'agit que d'une question

de temps avant le début des travaux. Il serait étonnant que le Conseil Général 31 n'en soit pas informé puisque c'est lui-même qui vote ce type de budgets pour le moment !

Il faut tout de même souligner le fait que même si le CG 31 n'est plus responsable du budget « voirie », une réserve financière a d'ores et déjà été créée par la mairie de Plaisance du Touch. Il faut croire que ce chantier tient vraiment à cœur à toute la collectivité plaisancoise !

À l'heure actuelle, trois recours ont été déposés contre les arrêtés. Notamment un concernant la préservation des espèces présentes sur le site, mais qui ont déjà été exterminées ou déplacées. Le sol a été raclé, des films de protection ont été installés et des moutons sont là pour « préserver » le sol de toute reprise du territoire par la faune sauvage.

Pour conclure, cette lutte pour la protection d'un site boisé et de ses espèces, qui dure depuis 8 années, a encore de beaux jours devant elle, et nous serons là pour suivre le parcours de ce collectif. ♦

Estelle A.

AUCUN SYSTEME N'EST IMMuable

Terrible constat : nous vivons chaque jour avec un peu plus d'intolérable. AUCUN SYSTEME N'EST IMMuable... L'alternative , ce n'est surtout pas l'aménagement du système !

Les ravages exponentiels du libéralisme et du patriarcat
Depuis des décennies, mais aujourd'hui plus que jamais, patriarcat et libéralisme mondialisés nous entraînent et entraînent l'humanité dans un engrenage suicidaire par :

-Le nucléaire civil et militaire (Fukushima, Tchernobyl) par les bombes, les missiles, les projectiles à uranium appauvri, les déchets de minerais et industriels, les négligences.

-L'idéologie de la guerre et l'industrie de l'armement. Les armes tuent maintenant jusque dans nos cités.

-La marchandisation des corps : phénomène prostitutionnel, pédocriminalité, pornographie, exploitation sexuelle de masse, traite des êtres humains... Il y a aussi l'inceste.

-La corruption, les trafics de tous ordres : drogues, armes, matières précieuses...

-Les inégalités, les discriminations.

-Le chômage, la précarité, l'assistanat, l'exclusion.

-Les pollutions jusque dans nos assiettes.

-Les régressions sociales.

-Le dérèglement climatique...

En France aujourd'hui, environ dix millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ..., et les prix, les inégalités, les répressions ne cessent d'augmenter : des Etats qui laissent des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants dans le plus grand dénuement jusqu'à en mourir dans la rue ou dans des squats sont des Etats criminels.

Nous sommes déjà des Grecs, des Espagnols, des Portugais...

Nos solidarités sont la variable d'ajustement des politiques sociales et publiques

Nos associations, mouvements sont de plus en plus sollicités par des personnes marginalisées, précarisées et exclues des droits humains les plus élémentaires.

Il y a aussi les invisibles : des personnes âgées ou handicapées, ceux et celles qui vivent dans la déchéance, seules ou en famille parfois avec des enfants témoins et/ou victimes de violences extrêmes....

Malgré tous nos efforts, nous n'arrivons pas à répondre aux détresses diverses qui nous sollicitent comme en témoignent les nombreux appels qui nous parviennent de toutes parts.

Tous ces gens, pourtant nos égaux, sont des proies faciles pour des réseaux mafieux : prostitution, drogue, délinquance. Et nos dirigeants ne cessent de réduire les subventions alors que nos associations tentent de pallier les carences de l'Etat !

Il est vain d'espérer moraliser, améliorer le système libéral. Avec un tel système, la pauvreté, la misère, les inégalités, la corruption, la guerre, la prostitution, la délinquance, les prisons... ne disparaîtront pas car tout cela rapporte trop d'argent...

Certains pays dont l'Espagne vont jusqu'à faire entrer cet argent sale dans leur PIB pour se rapprocher des exigences de l'U.E concernant les réductions des déficits. Et voilà proxénètes et mafieux sauveurs de la patrie !

Aucun système n'est immuable :

vers une autre mondialisation

Il est urgent d'arrêter de raisonner dans la logique d'un système mondialisé complètement déshumanisé qui détruit les êtres humains, le vivant, la planète....

Inspirons-nous de la Charte Mondiale des Femmes pour l'Humanité, du programme du CNR (Conseil National de la Résistance), de la C.I.D.E. (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).... Ces textes représentent la base d'une alternative puisqu'ils font la promotion des valeurs universelles auxquelles nous sommes attachés : égalité, liberté, solidarité, justice, paix, santé, maintien de la biodiversité... et auxquelles nous aspirons tous. Partout dans le monde des millions de femmes, d'hommes, de jeunes, d'enfants agissent en leur nom, parfois au péril de leur vie, face à une minorité de dirigeants qui imposent partout leurs lois anti-humaines... Même si ces dirigeants détiennent tous les pouvoirs, les printemps arabes nous ont prouvé que les dictatures peuvent être renversées par... la solidarité.

Nous, nous voulons

La coopération et non la compétition.

La solidarité et non l'individualisme

Des services publics et une économie qui répondent aux besoins des êtres humains et non aux impératifs financiers...

Une production respectant les équilibres naturels et notre environnement, et non le capitalisme consumériste.

Une démocratie participative et non des pouvoirs venant d'en haut...

La souveraineté alimentaire

L'égalité entre les femmes et les hommes

Un système d'éducation qui favorise l'expression de tous, toute la vie.

Nous, nous voulons partout dans le monde des êtres humains, des communautés, des ethnies, des peuples au plus près d'une bonne santé psychique, sociale, physique et environnementale. Nous croyons que l'Education à la santé est un moyen puissant de prévention de toutes les formes de violences.

Nous, nous croyons que c'est en se basant sur les plus faibles, les plus vulnérables que nous pourrions élaborer et bâtir une société vivable pour tous. Unis, ils sont une force et gagnent des luttes.

Face aux injustices, aux inégalités, aux discriminations, aux répressions... ne soyons plus seuls, atomisés, soyons tous ensemble pour exiger que notre désir de vivre ensemble et décemment soit entendu et pris en compte...

Appuyons-nous sur les solidarités vécues par les précaires, les salariés en lutte, les exclus, les marginalisés... par les associations humanitaires et culturelles avec leurs constats, leurs analyses, leurs revendications. Avec eux, rédigeons un projet de société qui n'exclut personne, base d'un programme politique, du local jusqu'à l'international, dont nous demanderons ensemble la prise en compte par tous les responsables.

Ce texte est une base pour un débat vers un projet **fédérateur**. ♦

Roger BEAUFILS

Toulouse, le 6 février 2015

DE L'ENFOUISSEMENT QUOTIDIEN DE DÉCHETS...

Chaque année en France sont produits environ 20 millions de tonnes de déchets ménagers*. Bien que la production de la plupart de ces déchets puisse être évitée, nous continuons à les produire. Une partie est recyclée, une autre est compostée... Mais hélas, il reste des tonnes de déchets considérées comme « ultimes ».

Que faire de ces déchets dits « ultimes » ? Certains technocrates pensent que nous pouvons encore leur faire cracher quelques

gaz qui permettront de produire des « biogaz » qui seront transformés en énergie... D'autres préconisent de les incinérer (mais les directives sur les dioxines tentent de les en empêcher) ou de les enfouir... En les enterrant, pense-t-on que ces déchets n'existent plus ? On ne les voit plus, certes, mais ils existent toujours et posent encore des problèmes... La loi de juillet 1992 impose que les déchets « ultimes » soient enfouis et surveillés pendant 30 ans dans des Centres d'Enfouissement de Stockage de Déchets Ultimes**.

De nombreuses décharges à ciel ouvert ont été fermées ces 20 dernières années... Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient devenues inoffensives

! Des bulldozers ont recouvert les déchets de terre, on y a planté des arbres et espéré qu'on les oublie... Ensuite, on y bâtit des pavillons en lotissements, ailleurs on y cultive des plantes fourragères !

Et qu'en est-il des déchets issus des Travaux Publics et du Bâtiment ? Ils représentent officiellement 254 millions de tonnes par an. Les entrepreneurs de BTP doivent bien sûr « valoriser » ou éliminer de façon contrôlée ces déchets. Cette « valorisation » et cette élimination ont un coût. Certains entrepreneurs, peu scrupuleux, préfèrent enfouir à leur manière ces déchets plutôt que de payer leur retraitement.

Pour étayer mon propos, je vais prendre l'exemple d'une entreprise de TP que j'ai surveillé quelques temps entre Labastide Rouairoux (81) et Condades (34).

Cette entreprise de TP possède des terrains où elle stocke du matériel, des matériaux et des gravats. Mais, j'ai vu, de mes yeux,

des engins de chantier de cette entreprise creuser des trous dans ses terrains et y camoufler divers gravats, des plaques d'amiantes, des ferrailles, des blocs de béton, des pneus usagés, des plastiques, des restes de tuyauterie en PVC, des huiles de vidange... et les recouvrir de terre... Pas vu, pas pris... Ce que cette entreprise a fait ce jour là, combien d'autres fois l'a-t-elle commis ? Combien d'autres entreprises en font tout autant ? Ce chiffre annoncé de 254 millions de tonnes me fait doucement sourire ! Et les terrains possédés par cette entreprise, un jour, seront considérés constructibles et serviront de

terrain de jeux aux générations futures ! Mais tout va bien ! ♦

Kari Papetel

* Selon le CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), chaque habitant-e de France produirait 354 kg de déchets ménagers par an. Soit environ 1,2 kg par habitant-e par jour.

** Depuis 2002, les déchets ultimes doivent être enfouis dans des Centres d'Enfouissement de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU)



WEIR MINERALS SCHABAUER À CASTRES

Le jeudi 5 février 400 personnes ont défilé malgré le froid dans les rues de Castres : « Oui à un vrai projet industriel, non à un licenciement boursier » sont les mots d'ordre des salariés de Weir Minerals. 200 ans d'histoire industrielle du pays castrais, des emplois hautement qualifiés et une technologie de pointe risquent de disparaître.

Les solutions alternatives apportées par les salariés pour garder l'emploi en France ont été balayées par la direction. A aucun moment dans les dialogues, il n'a été question de trouver une réelle solution pour sauver ce fleuron industriel castrais. Le groupe Weir, qui génère grâce à ses 16 000 salariés, des bénéfices

considérables, cherche à s'exonérer de ses responsabilités en France. La préservation des emplois aurait dû être sa pré-



occupation première. Au lieu de cela, il attend les 2 mois de procédure pour fermer, repreneur ou non !

La loi Florange devait protéger les travailleurs face à ces licenciements boursiers. On s'aperçoit qu'il n'en est rien. Les salariés demandent au gouvernement et à son ministre de l'Économie de se placer résolument de leur côté et de convaincre le groupe Weir de changer d'attitude. « Les politiques doivent assumer les lois qu'ils votent ».

Un appel citoyen est lancé à la population du bassin Castres-Mazamet pour soutenir la demande des salariés de Weir Minerals afin qu'ils soient reçus et entendus.

Mettre l'humain et l'emploi au cœur des décisions ! ♦

Claude R.

d'après un tract C.G.T.

Jeudi 5 février 2015, vers 18 h, manif suite à la fermeture de l'entreprise Weir : Linda Gourjade (députée PS) face à sa permanence au niveau sous préfecture démarre avec la manif et la quitte au niveau de la permanence Folliot (député UDI) ; celui-ci enchaîne sur l'action comme au rugby ! Eh oui, faut aller de l'avant... et pas oublier de « twitter ». Ils assurent nos députés, de vrais coureurs de fond... ♦

Isa F

Depuis le 11 janvier dernier, tout le monde est «Charlie», tout le monde est devenu un défenseur intransigeant de la liberté d'expression. Evidemment ! Quelles limites, s'il y en a, à cette liberté ? Ne va-t-on pas nous forcer à choisir rapidement entre liberté et sécurité ? Et d'autres questions, à découvrir au fil de ce dossier. ♦

La Rédaction

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Ça veut dire quoi ? Les opinions sont très diverses. Moi, j'accepte difficilement qu'on s'en prenne aux fondements de l'Être Humain. Mais c'est quoi ? C'est difficile à définir... J'ai du mal à l'exprimer.

Déclaration des Droits de l'Homme :
« La libre communication des pensées

et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

A préciser : quels sont les abus de cette liberté ? Là est le problème !

Selon la loi républicaine (laïque), le dé-

lit de blasphème, d'outrage à la religion n'existe pas. S'il est interdit d'insulter les croyants, il est autorisé de ridiculiser les religions et leurs dogmes. ♦

A.R.

D'après un éditorial du Monde

LIBERTÉ DE PRESSE, LIBERTÉ D'EXPRESSION

J'ai assisté à une assemblée (environ 30 personnes) au café Plum à Lautrec le dimanche 18 janvier où chacun a pu vider son sac.

[...] Des curiosités ont attiré mon attention : par exemple, le modérateur a autorisé toutes les libertés d'expression pourvu que l'on ne se revendiquât d'aucun parti politique. On croit rêver : il était possible de faire état de sa religion ou de son athéisme mais non de son appartenance à un parti. Encore une démonstration de la rupture entre la société d'une part, sa représentation et même son engagement politique organisé d'autre part.

L'absence de pensée conséquente dans le domaine de la liberté d'expression qui est sous-entendue comme la seule liberté de la presse. Aucune allusion n'a été

faite à l'écrasement de cette liberté dans les entreprises capitalistes qui ont pourtant fourni leur modèle d'étouffement de la parole (surtout lié à la concurrence) à toute la société française, institutions et même partis politiques inclus.

La phrase de Jaurès est donc oubliée alors que l'exactitude du diagnostic se vérifie au quotidien : « La Révolution a fait du Français un roi dans la cité et l'a laissé serf dans l'entreprise »

Il serait pourtant logique de prendre le système capitaliste au mot en lui rappelant que la liberté d'entreprendre ne devrait pas être séparée de la liberté d'expression dans l'entreprise. Or, l'idéologie dominante a établi avec force l'équation suivante : liberté = liberté d'entreprendre, d'exploiter son prochain et de le faire taire s'il contrarie les puissants.

Pourtant, sous couvert de discrétion professionnelle et de devoir de réserve, combien de souffrances cachées ?

Par exemple : <http://csla.over-blog.com/2015/01/la-liberte-d-expression-un-acquis-sacre.html> ♦

Bernard Pradines, gériatre

Site : www.geriatrie-albi.fr



Mercredi 28/01, au commissariat de Nice, Ahmed, 8 ans, a été entendu par la police pour avoir dit «je ne sais pas Charlie, je suis avec les terroristes.» dans sa classe de CE2. Son avocat explique que «l'enfant est poursuivi pour apologie d'acte de terrorisme».



APPEL [...] nous lançons un APPEL aux enseignants, aux responsables des établissements scolaires, aux parents d'élèves, aux autorités publiques, y compris au plus haut niveau, afin de refuser tout signalement, toute mise en cause d'élève mineur pour des propos pouvant être qualifiés d'appui ou d'appel au terrorisme, et toute sanction d'enseignant non sérieusement étayée.

La tâche de l'école, et les enseignants s'y emploient tous les jours en dépit de sa difficulté, est d'enseigner les valeurs de la République, et de permettre aux élèves de s'exprimer, de bénéficier des appuis et conseils nécessaires à la progression de leurs connaissances et libre arbitre, et à leur apprentissage de la démocratie, et des trois valeurs clés de notre République : liberté, égalité, fraternité. ♦

Le 5 février 2015

Contact : evelyne.perrin6@wanadoo.fr

LIBERTÉ D'EXPRESSION

CENSURE ET AUTOCENSURE...

Il suffit qu'un film soit censuré pour que certains citoyens qui ne connaissent même pas le thème du délit se réjouissent de la publicité amenée par cette interdiction : le beau film de RIVETTE *"La Religieuse"* interdit en 1966 pour atteinte aux bonnes mœurs a connu une carrière assez exceptionnelle ; et les ennuis rencontrés par *"Avoir vingt ans dans les Aurès"* (1972) et par *"R.A.S."* (1973) ont apporté une célébrité immédiate à VAUTIER qui vient de décéder (4/01/2015) et à BOISSET.

La censure existe depuis fort longtemps mais pendant longtemps on s'est "contenté" de faire disparaître l'œuvre incriminée et de faire taire son auteur ; ou bien on "déformait" son contenu pour rendre les angles moins saillants : les fresques de la Sixtine furent couvertes de voiles pudiques, le *Don Juan* de MOLIERE fut "rhabillé" par Thomas CORNEILLE ; on joua cette version jusqu'à la fin du XIX^e siècle ! L'une des meilleures définitions de la censure est donnée par un texte de *"L'Eclipse"* daté du 19 juillet 1874 ; il vaut son pesant de "cacahouètes" :

Censure (Anastasie), illustre engin liberticide français, né à Paris sous le règne de Louis XIII ; elle est fille naturelle de Séraphine Inquisition, et elle compte de nos jours dans sa nombreuse famille quelques autres personnages également très connus : Ernest Communiqué, Zoé Bonvouloir, le vicomte Butor de Saint Arbitraire, et Agathe Estampille, ses cousine, tante et beau-frère dont nous esquisserons les traits l'un de ces jours. Le pape Alexandre VI (BORGIA XV^e-siècle) qui avait été l'un de ses premiers pères, avait laissé un petit manuscrit intitulé *"Guide du parfait censeur"*, à l'aide duquel Anastasie avait pu faire son éducation. Voici quelques extraits de cet intéressant travail.

- I^o) La censure est l'art de découvrir dans les œuvres littéraires ou dramatiques les intentions malveillantes.
- II^o) L'idéal est d'y découvrir les intentions, même quand l'écrivain ne les a pas eues.
- III^o) Un censeur capable doit à première vue déterrer dans le mot OPHICLEÏDE (ancêtre du tuba) une injure à la morale publique.
- IV^o) La devise du censeur est : "Coupons, coupons, il en restera toujours trop".
- V^o) Le censeur doit être persuadé que chaque mot d'un ouvrage contient une allusion perfide. Quand il parviendra à découvrir l'allusion, il coupera la phrase. Quand il ne la découvrira pas, il la coupera aussi, attendu que les allusions les mieux dissimulées sont les plus dangereuses.

A cette époque, à quelques années près, *"Les Fleurs du mal"* et *"Madame Bovary"* "avaient eu droit" à un procès pour atteinte

aux bonnes mœurs ; aujourd'hui la censure prend des formes plus diverses : qui s'en étonnera si l'on considère la multiplication des moyens de transmission ? Il est facile de masquer ou déformer un document sur internet en introduisant quelques "virus" (ou autre cheval de Troie...). Et l'on sait depuis fort longtemps truquer les photos ! Mais la censure n'est utilisée que dans les régimes totalitaires ou en démocratie seulement en périodes difficiles...

On pense à juste titre que la censure perturbe la création ; pourtant certains pays qui ne sont pas des modèles de liberté, loin s'en faut, produisent un cinéma ou une littérature remarquables : l'Iran par exemple ! Faut-il croire que l'autocensure permet de contourner les interdictions ?

Le *Canard Enchaîné* a été créé pendant la première guerre mondiale ; sauf erreur il n'a jamais été vraiment interdit : son arme ? Provoquer le rire en usant de l'ironie, de la satire, en ne se prenant pas au sérieux et en obligeant le lecteur à ne pas prendre

au sérieux tous ces "beaux messieurs" de la politique et du fric ; il a même "gagné" le procès intenté par FOC-CART en 1970, et pourtant Dieu sait si l'homme était redoutable ! On peut assimiler la "technique" du *Canard* à une forme d'autocensure ; dans le même ordre d'idées on évoquera la mémoire de José ARTUR qui vient de nous quitter ; au début de sa carrière sur France-Inter, dans les années soixante il raconte qu'on lui avait fermement "conseillé" de pratiquer l'autocensure ; il a toujours su détourner la difficulté en usant des mêmes procédés que le Canard. MOLIERE déjà avait su contourner ce genre de problème : dans sa première version de *Tartuffe* (1664) il faisait dire à son personnage principal au vers 1142 : "O Ciel, pardonne-moi comme je lui pardonne". L'attaque contre les dévots était frontale puisqu'elle faisait allusion au

"pater noster" ; dans la version de 1669 ce vers est devenu : "O Ciel, pardonne lui la douleur qu'il me donne". Le nouveau texte ne met plus le personnage de Tartuffe comme intermédiaire entre le ciel et le "pardonné" ; de ce fait la charge est dirigée uniquement contre les faux dévots ; l'autocensure a obligé MOLIERE à préciser le sens de sa pensée.

La censure est nuisible à toute création artistique, elle empêche toute manifestation politique et sociale ; par contre l'autocensure oblige le créateur à faire preuve d'imagination, de "génie"... La plupart des grandes créations résultent souvent d'un dosage inconscient entre la libre expression des sentiments (ou des idées) et l'autocensure. ♦

Jean-Pierre Shiep

L'extrémisme est le culte sans la culture ; le fondamentalisme est la croyance sans la connaissance ; l'intégrisme est la religiosité sans la spiritualité.

Ghaleb BENCHEIKH

11 janvier 2015

DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ABSOLUE ET ENTIÈRE

La liberté d'expression est un principe auquel je suis particulièrement attaché. Mais c'est un idéal qu'aucun État, aucune société* ne garantit actuellement. Les régimes les moins dictatoriaux, que certaines personnes osent encore appeler « démocraties », défendent une forme d'expression encadrée, qu'ils nomment « liberté d'expression », au sein de laquelle des tabous, des interdits ont été mis en place. Quiconque prononce ou écrit ce qui est interdit prend alors le risque de se retrouver livré à la vindicte publique ou jugé devant les tribunaux.

Si je prends comme exemple la société française, celle dans laquelle j'évolue, je constate que cette société se sent si peu légitime (elle s'impose d'ailleurs par la force et la manipulation), qu'elle n'a aucune confiance dans la liberté des personnes qui composent « son » peuple. Ce peuple dont les démocraties se gargarisent à longueur de temps et dont elles tirent leurs pouvoirs !

Des lois ont donc été votées pour restreindre de nombreuses libertés, dont celle d'expression. Certains propos sont donc passibles d'amendes, de censure ou d'emprisonnement. Pourquoi donc, dans un « pays libre » doit-on censurer ? Pourquoi interdire certains propos ? Il paraît que c'est pour protéger les plus faibles qui pourraient être cibles d'obscénités ou de discriminations, pour éviter des diffamations et pour se protéger des incitations à la haine. Or selon moi, empêcher des personnes d'exprimer des propos haineux, tels que des vilénies antisémites, négationnistes, racistes, sexistes, homophobes... n'empêchera pas ces personnes de penser ces absurdités ni de les « agir ». De plus, la haine peut se développer sans que quiconque n'ait tenu de propos pour l'inciter...

Il me paraît très sage de ne jamais laisser passer une calomnie odieuse (verbale ou physique) sans y répondre point par point. D'en démonter les mensonges, les erreurs, les stéréotypes, les absurdités, les non-sens scientifiques... Mais pas de façon punitive ! Ainsi une société d'individus mus par le désir de vérité exposerait aisément une argumentation démolissant les fautes fielleuses d'être agris et rageurs.

Le risque est grand de s'apercevoir qu'il est plus facile de faire accepter des idées fausses centrées sur la haine et l'exclusion que de partager des valeurs de tolérance et d'envies de vivre ensemble. C'est pour cela que nous devons développer une grande maîtrise du sens de nos valeurs, de leur justesse, de leurs effets bénéfiques sur les sociétés humaines et leurs capacités à donner des élans d'espoir et la volonté de construire collectivement. Alors que la traque, la pénalisation de la parole, même et surtout si elle est fallacieuse, discriminante, vouant aux gémonies des pans entiers de la société ou des minorités, ne fait que diviser, ne fait qu'encourager à la suspicion de complots ourdis par telle ou telle minorité pour son profit et exciter la tentation de franchir la ligne de l'interdit.

Imaginons une société où les tribunaux soient entre les mains

d'êtres sages, justes, neutres et bons (belle utopie n'est-ce pas ?), leurs actes de censure pourraient être considérés comme relevant du bon sens. On se dirait qu'ils et elles ont raison d'agir ainsi, que leur choix est fait pour nous permettre de vivre en harmonie, en paix, égalitairement... Or, il se trouve que nous ne vivons pas dans une société où les tribunaux et les législateurs/législatrices soient exempts de vices, d'erreurs de jugement, de partis pris, de corruptibilité... Dans tel cas, il est possible que des propos condamnés par des lois décidées par des individus peu recommandables deviennent susceptibles de séduire celles et ceux qui n'apportent aucun crédit aux personnes de pouvoir. Ainsi, censurer les propos d'un humoriste frisant l'antisémitisme, d'un prétendu historien niant la shoah et l'existence des chambres à gaz ou d'un président qui accuse les USA d'être le plus grand criminel du monde éveillera la sympathie d'un certain nombre de personnes que nous aurions pu convaincre du contraire par l'apport de preuves, d'arguments sincères et documentés, mais surtout, sans la force, sans la violence, sans l'autorité, sans la contrainte. Juste avec la légitime puissance de la Vérité.

La liberté d'expression entière et absolue que je souhaite pour mes semblables comme pour moi-même, s'accompagne d'un sens aigu de la responsabilité. Ainsi, je veux pouvoir blasphémer, je veux pouvoir être incorrect, odieux, cynique, accusateur... car ce qui me guide est une quête de vérité et de justice ; et pour y parvenir il faut aussi provoquer des conflits (non violents), des ruptures, des questionnements, oser remettre en cause les dogmes établis...

Pour avancer vers la lumière et sortir de l'obscurantisme, nous avons besoin d'une entière liberté d'expression...

Pour celles et ceux que cette liberté effraie, il me semble bon de préciser que la liberté d'expression n'est pas la liberté de diffamer ! L'accusateur doit apporter des preuves...

Alors, vous aussi vous rêvez d'une société où nous pourrions passer plus de temps à vivre en paix qu'à jouer les effarouché-e-s au moindre terme politiquement incorrect ? Et si nous commençons par nous garantir de pouvoir toutes et tous subvenir à tous nos besoins essentiels (vivre en paix et en sécurité, manger, dormir, boire, se loger dignement, se vêtir...), à vivre dans une société égalitaire, non sexiste**, non raciste, non discriminante, croyez-vous que les propos haineux seraient aussi nombreux ? Il semble plus simple de punir que de bâtir. La peur des mots nous prive donc de liberté...

Qu'il me soit permis, pour terminer mon propos, de citer Noam Chomsky (en 1992) pour terminer mon propos : « (...) Si l'on ne croit pas à la liberté d'expression pour les gens qu'on méprise, on n'y croit pas du tout (...) » ♦

Patrice K

* Je limite mon champ d'investigation à la planète Terre !

** Au passage, je précise que la pornographie n'est pas une liberté d'expression, mais la mise en scènes de l'exploitation de sexualités.

LE DESSIN



LIBERTÉ D'EXPRESSION

Cette mascarade indécente masque mal les 5 000 bombes que l'OTAN a larguées sur l'Irak depuis cinq jours sur décision de ce carré de tête ; les milliers de morts à Gaza, où Avigdor Lieberman, le ministre israélien des affaires étrangères, imaginait employer la bombe atomique quand Naftali Bennett (économie et diaspora) se rengorgeait d'avoir tué beaucoup d'Arabes ; le million de victimes que le blocus en Irak a provoquées. Ceux qu'on a vus manifester en tête de cortège à Paris ordonnent ailleurs de tels carnages.

« Tout le monde doit venir à la manifestation », a déclaré M. Valls en poussant des hauts cris sur la « liberté » et la « tolérance ». Le même qui a interdit les manifestations contre les massacres en Palestine, fait gazer des cheminots en grève et matraquer des lycéens solidaires de leurs camarades sans-papiers expulsés nous donne des leçons de liberté d'expression. Celui

qui déplorait à Evry, lorsqu'il était maire PS, de ne voir pas assez de « Blancos » nous jure son amour de la tolérance. Le même qui fanfaronne de battre des records dans l'expulsion des Roms se gargarise de « civilisation ».

En France, la liberté d'expression serait sacrée, on y aurait le droit de blasphémer : blasphème à géométrie variable, puisque l'« offense au drapeau et à l'hymne national » est punie de lourdes amendes et de peines de prison. Que le PS et l'UMP nous expliquent la compatibilité entre leur condamnation officielle du fondamentalisme et la vente d'armes à l'Arabie saoudite, où les femmes n'ont aucun droit, où l'apostasie est punie de mort et où



les immigrés subissent un sort proche de l'esclavage. ♦

Extrait d'une tribune collective publiée le 15/01 dans *Le Monde*

LA PAILLE DE FER

«La religion, cette forme médiévale de déraison, devient une véritable menace pour nos libertés lorsqu'elle s'appuie sur un arsenal militaire. Ce totalitarisme religieux a introduit un cancer au coeur de l'islam.

Nous en voyons les conséquences tragiques à Paris aujourd'hui.

J'apporte tout mon soutien à Charlie Hebdo, comme c'est notre devoir à tous, pour défendre l'ironie et l'humour, qui ont toujours été des armes au service de la liberté, contre la tyrannie, la malhonnêteté et la connerie. L'expression «le respect des religions» est devenue le nom de code pour dissimuler «la peur de la religion.»

Les religions, comme n'importe quelles idées, doivent être soumises à la paille de fer de la critique, de la satire et, oui décidément, de notre intrépide irrespect.» ♦

Salman Rushdie

Déclaration à l'association English Pen, le 7 janvier 2015.

Dans Le 1, n°39, 14 janvier 2015.

"JE SUIS LIBRE ET JE M'EXPRIME"

C'est vrai qu'ils ont tapé fort en tuant d'une façon barbare ces hommes qui avaient pour valeur la liberté d'expression. C'est cela qu'ils ont voulu détruire...mais il me semble que plus que jamais cette liberté d'expression continuera à vivre.

Mercredi prochain, j'irai acheter Charlie Hebdo et je m'y abonnerai... Reste maintenant l'après qui va être des plus terrible maintenant pour tous nos amis musulmans qui ne ressemblent en rien à ces islamiques radicaux et pourtant ils devront subir les amalgames, le racisme grandissant... Les exemples de rejet autour de nous commencent à apparaître et c'est cela qu'il va falloir combattre ! Ne pas se taire lorsque qu'une personne d'origine arabe se fait insulter, bousculer à la caisse du supermarché, mais prendre position pour la défendre. J'ai peur de ça, de cette haine que je sens grandir pour les musulmans. Le Tarn ne fait pas exception avec une mosquée vandalisée ... ♦

Rachel

Georges Orwell : « (...) Nous vivons à une époque où les passions politiques sont vives, où les véhicules de libre expression deviennent de plus en plus rares, et où le mensonge organisé règne sur une échelle inconnue jusqu'à présent. Pour combler les lacunes de l'histoire, le pamphlet est l'outil idéal. (...) » ♦

Noam Chomsky :
« Si la liberté d'expression se limite aux idées qui nous conviennent, ce n'est pas la liberté d'expression. » ♦

"C'EST QUOI UN BLASPHEME?"

Un blasphème est un discours jugé insultant à l'égard de ce qui est vénéré par les religions ou de ce qu'elles considèrent comme sacré. Mais «le blasphème n'est scandaleux qu'aux yeux de celui qui vénère la réalité blasphémée» a dit Pierre Bayle au XVIIème siècle.

Aucune loi n'institue un espace sacré dont le contenu serait placé hors du champ de la loi librement débattue. Il n'y a donc pas de blasphème «objectif». La notion de blasphème étant strictement religieuse, il existe du point de vue d'une société laïque une liberté de pensée et



d'expression qui ne reconnaît pas la limite de l'espace

imaginaire déclaré comme sacré par les religions. Il n'y a donc pas de droit au blasphème puisque le blasphème n'a aucune réalité ni dans l'ordre de faits observables ni dans l'ordre juridique. Le « droit au blasphème » est donc aussi total que celui d'injurier le Père Noël. ♦

Noam Chomsky : «C'est la responsabilité des intellectuels de dire la vérité et de dévoiler les mensonges.»

A.G. DE L'ASSOCIATION CONFLUENCES 81

Elle aura lieu le lundi 30 mars 2015, à 20 h, salle 240, Maison des Associations et Syndicats, place du 1er mai à Castres. L'ordre du jour précis sera très vite publié sur le blog. Merci à celles et ceux qui ne peuvent être présent-e-s à cette Assemblée Générale, de nous envoyer leur point de vue à : 81@alternatifs.org.

La Rédaction



OUI, C'EST LE TEMPS DES SYRIZA !

Une nouvelle époque s'ouvre. Le peuple grec s'est exprimé sans détours et a rejeté la politique d'austérité imposée par l'UE qui a mis à genoux une grande partie de la population.

En Espagne de nouveaux mouvements populaires puissants se développent et ont donné naissance à Podemos qui s'oppose à cette même politique. Dans notre pays, son rejet est de plus en plus fort qu'elle soit menée par la droite ou par une soit disant « gauche ».

Syriza nous donne de l'espoir pour une Europe des peuples, pour une véritable transition écologique et sociale, féministe et auto-gestionnaire.

Construire les conditions de l'Alternative, partout en Europe, sera le meilleur soutien possible, face aux embûches de tous ordres que le peuple grec et son nouveau gouvernement vont rencontrer. ♦

Les Alternatifs
27 janvier 2015



vous croyez que ça mènera ?

Dessin de GERBAS



BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES...

Immigration

La proportion d'immigrés en France est la plus faible d'Europe ... dont 46 % d'Européens.

Taux de fécondité

Celui des femmes immigrées est un peu plus élevé que le taux français MAIS les descendants d'immigrés ont un taux très proche des non immigrés. Vive Zemmour ! Le « suicide français » est bien en marche...

Méditerranée...

En 2014, 3419 personnes ont péri en tentant de gagner l'Europe par la Méditerranée (chiffres officiels – sous évalués ?)

Pesticides

9,2 %, c'est l'augmentation de l'usage des pesticides agricoles entre 2012 et 2013. ♦

LES ENJEUX DU CONGRÈS NATIONAL DU 15 MARS

La question à trancher est brève et claire : « êtes-vous favorable à la dissolution des Alternatifs ? ». La réponse consensuelle des *Alternatifs 81-12* se trouve à la fin de la motion qu'ils ont massivement signée : « Prenons en compte le fait que plusieurs de nos fédérations et groupes locaux souhaitent continuer à fonctionner en tant que *Les Alternatifs*. Au nom de quoi ne pas leur en laisser la possibilité ? Le développement d'*Ensemble !* n'a pas besoin de la dissolution des *Alternatifs*. Il n'y a pas de contradiction à revivifier le terreau des *Alternatifs* qui nourrira une culture démocratique plus ouverte, plus horizontale, plus consensuelle. La démarche de construction d'*Ensemble !* n'impose donc pas d'être favorables à la dissolution des *Alternatifs*. Nous appelons toutes et tous à voter NON à la dissolution. » ♦

AGENDA

2 mars 2015

Réunion du *Collectif Marinaleda* à Lautrec (20h)

9 mars 2015

Comité de rédaction de *Confluences 81* à Castres (20h15)

30 mars 2015

Assemblée Générale de l'Association *Confluences 81 M.A.S.* de Castres salle 240 à 20h.

7 mars 2015

Coordination départementale des *Alternatifs 81-12* à la Bourse du T de Castres

15 mars 2015

Congrès national des *Alternatifs* à Paris.



En savoir plus : www.alternatifs.org & 81@alternatifs.org



Au bout de la 4^{ème} semaine (avant les événements) ce film avait fait 460 000 entrées (ce qui est énorme pour ce type de film). Dans la semaine suivant les « événements » **Timbuktu** a vu le nombre d'entrées en hausse de 21 % (**Le Monde**) ♦

TIMBUKTU

Un crime par lapidation a poussé Abderrahmane Sissako à réaliser ce film magnifique.

Voici ce qu'il en dit :

« (...) j'ai appris la lapidation d'un couple à Aguelhok, dans le Nord du Mali. Un homme et sa compagne, qui avaient des enfants ensemble mais qui n'étaient pas mariés. Ce "péché", ils ont dû le payer de leur vie. Horrificant. Et le monde entier, en outre, y restait indifférent. J'ai décidé alors que je devais réagir avec le moyen dont je dispose : le cinéma. »

J'ai vu le film, un peu par hasard, un peu sans le vouloir : la tuerie de Charlie Hebdo s'était produit peu de jours auparavant... on a le cœur encore en bouillie.

Le cinéaste témoin de l'horreur, et comme pour se faire pardonner il va saisir la beauté primitive du monde et nous ménager. S'appuyer sur les couleurs, le rythme, la lenteur, la fatalité et l'humour pour mieux appréhender l'indicible.

Des Touaregs au rythme de la nature : lever et coucher avec le soleil. Traite des chèvres, corvée d'eau, préparation des repas, prière.

Le soir ils chantent pour eux-mêmes, observent le désert, s'aiment. Leurs conversations - quand ils parlent - relèvent

de la philosophie du quotidien. Loin de tout, statiques, posés là pour les siècles de siècles, comme des tableaux vivants.

Soudain, déferlante de jeeps, kalachnikovs, cris, lois diverses et variées, au nom de religions, de croyances, de prophètes, enfilées comme des perles d'absurdité : interdiction de chanter, interdiction de jouer d'un instrument, interdiction d'aimer, interdiction de fumer, interdiction de boire, interdiction de se regarder, interdiction de foot (et là, des scènes cocasses pour dé-jouer l'interdit).

J'en passe et des plus cruelles, mais on a envie d'en rajouter : interdiction de chier parce que ça pue, interdiction de bouffer ses crottes de nez parce que c'est dégueulasse, interdiction de lire parce que je suis analphabète, interdiction de montrer son cul, d'être heureux, de rire, de courir, de crier, de s'éclater.

Dieu merci la loi n'atteint pas ceux qui portent des mitraillettes en bandoulière... Pour eux c'est Byzance !

Timbuktu ou « *Le Chagrin des oiseaux* » est un film franco-mauritanien. 2014.

Avec : Fatoumata Diawara chanteuse. Sublime. Et des acteurs parfaits. ♦

Séraphin

TIMBUKTU

Un film d'Abderrahmane SISSAKO.

Si vous n'avez pas vu ce film, faites le maximum pour le voir !

A. Sissako montre la vie d'une petite ville au nord du Mali sous la coupe réglée des envahisseurs djihadistes. C'est bouleversant (cela se passait en 2012 ; depuis, la région a été délivrée par « l'opération Serval »).

Citations d'A. Cissoko :

« A l'injonction de S. Hessel « Indignez-vous ! » j'ajoute « Au moins ». Celui qui écrit doit écrire, celui qui sait chanter doit chanter, celui qui sait faire des films, doit en faire »

« Une femme et un homme lapidés au Mali... Bref article... vidéo de leur exécution... mais on en parlait à peine dans les médias. Le même jour l'essentiel de l'actualité se concentrait, dans le monde entier, sur la présentation d'un nouveau modèle de smartphone. Qu'on en soit arrivé là me révolte et me plonge dans un désespoir profond. Mais il ne suffit pas de s'en indigner. L'indifférence toujours plus frappante face au malheur, à la pauvreté donne à chacun la responsabilité d'agir. » ♦

Aline R

AFFICHE DU FILM



Dès le début du film, on comprend la folie des djihadistes qui ont investi cette ville de rêve, la perle du désert, d'antique mémoire: ils veulent assassiner la culture. On les voit en effet tirer sur de superbes statues traditionnelles. Et le cœur se serre : quelle vision de la foi de l'Islam peut ainsi s'acharner avec férocité sur tout ce qui fait la beauté et la sensualité, alors que l'on comprend, dès les premières minutes, que nous sommes là, au milieu de ce nul part de sable, au sein d'un peuple qui a su garder son harmonie?

Le film est une chronique de la haine et de la stupidité ordinaire de cette lecture du Coran, mais aussi de la force d'un peuple qui résiste, et continue à vivre sa vie, avec une grandeur quasi «mythique». ♦

Eveline

REMARQUES D'AMI-E-S :

- Ce film est magnifique
- J'ai adoré mais c'est pas drôle
- Très intéressant, très beau
- Courageux !
- Esthétiquement très beau. Informations qui ne mettent pas en avant la violence.
- Ça m'a beaucoup plu, je suis restée sur une impression de sérénité malgré l'horreur
- Un film admirable !

- C'est courageux d'avoir fait un tel film à ce moment-là
- Les personnages (non djihadistes) sont inoubliables
- La beauté contre l'obscurantisme
- J'en suis sortie contractée mais c'est un très bon film
- Superbe ! Réalisme allié au symbolisme
- J'ai été bouleversée car tout est calme et en même temps très violent.
- **A VOIR et à REVOIR !** ♦

A.R.

« TIMBUKTU »

Un très beau film reste à l'affiche de nos cinémas, "TIMBUKTU" d'Abderrahmane Sissako.

Une famille de Touareg à la beauté et à la sérénité semblant sortir du sable du désert et de la lumière de Mauritanie est le fil conducteur du drame.

Cette famille heureuse, pastorale et musicienne fait oeuvre de résistance en restant camper près d'une ville investie par les djihadistes salafistes jusqu'à ce que l'une de leur vache favorite, « GPS », gardée par un enfant esclave, est assassinée par un pêcheur. C'est alors que toute la famille est débouso-
lée... En parallèle, on voit dans la ville les salafistes imposer peu à peu la charia. Le film s'ouvre sur le massacre symbolique de statuettes et de masques traditionnels de Mauritanie. Puis se sont les premières flagellations d'un jeune homme qui joue au foot, d'une jeune fille qui a chanté et qui continue de chanter sous les coups de fouets, la lapidation à mort d'un couple adultère et l'exécution du



Touareg. Un film qui montre la fragilité des combattants du djihad qui succombent eux-mêmes à ce qu'ils veulent interdire. L'un des chefs se cache pour fumer, il désire la Targuie mariée. Face à eux, les femmes. Une marchande de poisson refuse de

porter les gants pour travailler. Une sorcière magnifique se promène sans voile, avec un coq sur l'épaule, vêtue aux couleurs de son gallinacé. Et, à la porte de la ville, bras écartés, elle s'oppose à l'entrée d'un pick-up empli de guerriers. Image intemporelle de la femme résistante face aux virils conquérants et qui use de son dernier droit, celui de l'apparente folie pour dénoncer. Le film est mené

avec poésie et grâce. La lumière est partout jusque dans la prison emplie de femmes qui se pressent derrière les barreaux. Ce film est un conte qui veut révéler avec dignité la vérité de la brutalité maladive et criminelle, masculine, au service de la tyrannie religieuse. C'est un conte, un joli conte, car le drame du film basé sur des événements réels de 2012 à Tombouctou est très loin de la réalité. La violence extrême des djihadistes, les viols, la persécution des femmes à être voilées, mariées de forces aux envahisseurs, enfermées, les tortures, les emprisonnements, les exécutions, la destruction du patrimoine, le trafic de cocaïne (qui semble remplacer aujourd'hui le trafic d'esclaves d'hier) est scénarisé de façon très édulcorée. Peut-être est ce la raison qui a empêché "TIMBUKTU" d'être primé à Cannes (mais nommé pour les Césars). Ce film aura-t-il un bon accueil à Tombouctou ? ♦

Rosalie L.

"Abderrahmane SISSAKO, avec TIMBUKTU, réussit à prendre le recul pour être dans le vif du sujet : il montre comment des villageois musulmans du Mali ont à faire face à l'occupation par des fanatiques djihadistes. Abderrahmane Sissako interdit tout amalgame entre le simple musulman qui vit sa foi dans le monde d'aujourd'hui et ces envahisseurs fanatiques assoiffés de pouvoir.

Exemplaire, la résistance de ces villageois pour rester en vie, pour chanter, pour jouer, pour vivre, même face à la mort. Un film majeur au coeur de nos questions sur le monde. ♦

Danielle O.

CHANTONS SOUS LES TOITS ...

RAPPEL : C'est chez Gisèle le dimanche 29 mars à 17h.

PROGRAMME DE LA VIDALBADE

-Samedi 4 avril pour le spectacle "conférence gesticulée inculture 2, l'éducation, par Franck Lepage" à 19h30. A Maurens-Scopont. Durée 4 heures.

-Dimanche 5 avril atelier participatif suivant la conférence du 4 avril avec Franck Lepage et Antoine de la coopérative Vent Debout (scop d'éducation populaire de Toulouse) à 10h. Durée 3 heures.

CINÉMA À CASTRES

Événement organisé par Les retraités CGT de Castres.

On a grévé le film documentaire de Denis Gheerbrant sera projeté à Castres (Le Lido) le mardi 10 mars à 21 h et suivi d'un débat animé par Lise Masarotto.

AVOIR VINGT ANS DANS LES AURES (VAUTIER)

René VAUTIER nous a quittés en ce début d'année 2015 ; pour le grand public son nom ne disait plus grand chose ; par contre nombreux sont les cinéphiles qui se souviennent de *Avoir vingt ans dans les Aurès* film sorti en 1972 et consacré à la guerre d'Algérie : un groupe d'insoumis est intégré dans un commando disciplinaire ; la plupart des jeunes se laissent prendre dans le tourbillon de la haine ; un seul d'entre eux déserte avant d'être tué par un gamin du FLN. Le regard de VAUTIER sur ces événements est "engagé" sans être pour autant "militant" : le chef du commando n'a rien d'une "brute" assoiffée de violence et de vengeance ; le film n'est jamais manichéen. Et pourtant les nostalgiques de l'Algérie française émirent de nombreuses protestations ; "RAS" d'Yves BOISSET un an plus tard eut droit au même traitement. ♦

J.-P. S.

NAISSANCE D'ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES

Il est possible d'imaginer un monde où l'énergie est produite de façon très décentralisée et non-nocive pour l'environnement, où le système énergétique est maîtrisé par les citoyens et non plus par une poignée de multinationales.



C'est le but d'une transition énergétique écologique autant que citoyenne. Pour y contribuer, un groupe a créé en 2005 Enercoop, sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Parmi ses fondateurs figuraient les Amis de la Terre, Biocoop, le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables), Greenpeace, Hespul, la NEF. La principale activité de cette coopérative a d'abord été la fourniture d'électricité « verte », achetée pour l'essentiel à des petits producteurs (hydraulique, solaire, éolien). Elle compte aujourd'hui 21.000 clients dont 15.000 sont également sociétaires de la coopérative et une centaine de producteurs, eux aussi sociétaires.

Ancrage territorial et coopération entre les membres

Pour rester fidèle à son objectif de relocalisation des décisions relatives au système énergétique, Enercoop ne cherche pas à grossir démesurément en tant que structure nationale. Elle a entrepris de créer un réseau de sociétés coopératives régionales reprenant ses activités de manière plus locale. 7 coopératives régionales existent déjà

et Enercoop Midi-Pyrénées est la huitième ; elle a été créée le 31 Janvier 2015. Cette régionalisation comporte un autre avantage : une coopérative régionale peut plus facilement compléter son rôle de fournisseur alternatif d'électricité en contribuant plus largement encore à la transition énergétique. Enercoop Midi-Pyrénées le fera en accompagnant ses bénéficiaires, particuliers, professionnels ou collectivités locales, dans leurs projets d'auto-consommation énergétique et de maîtrise de leur consommation, en soutenant et animant des projets locaux et citoyens de production et de circuits courts de l'énergie, de lutte contre la précarité énergétique.

Gouvernance démocratique

La gouvernance d'Enercoop Midi-Pyrénées, comme celle des autres membres de ce réseau, est régie par quelques principes qui découlent de son statut de SCIC et de l'appartenance à la mouvance de l'Economie Sociale et Solidaire. Fonctionnement recherchant un maximum de transparence et de participation des diverses catégories de sociétaires aux décisions, contribution importante des sociétaires bénévoles, écart de salaires limité entre les collaborateurs salariés, rémunération du capital (détenu par les clients, producteurs, salariés et partenaires) faible ou nulle de manière à réinvestir les bénéfices dans l'activité elle-même.

Comment contribuer ?

Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez choisir Enercoop en tant que fournisseur d'électricité et en devenir sociétaire. Pour répondre à quelques questions fréquemment posées : les formalités pour changer de fournisseur

sont très simples et ne nécessitent pas de changement de compteur.

L'électricité vendue par Enercoop est acheminée par ErDF, dont la mission demeure un service public.

Contrairement à ce que pratiquent les autres fournisseurs d'électricité dite « verte », Enercoop n'achète pas à EDF d'électricité d'origine nucléaire à laquelle est accolée un certificat d'origine (hydraulique, solaire, éolien), acheté sur un marché. Elle contracte avec des petits producteurs, souvent sur plusieurs années ou participe à des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

Cette politique lui a permis de ne pas augmenter ses prix et de prévoir de ne pas les augmenter dans les années à venir.

Son prix de vente du KWh reste cependant aujourd'hui environ 15% plus cher que celui de référence d'EDF, lequel augmente, lui, régulièrement. Se fournir chez Enercoop procède, pour le



moment encore, d'une volonté d'achat responsable et militant.

En tant que sociétaire, vous pouvez également prendre une part active aux divers groupes de travail et aux actions de la coopérative. Celle-ci met notamment en place un réseau d'ambassadeurs locaux bénévoles, formés pour être le relais Enercoop sur leur territoire. ♦

Denis Bourgeois

*Enercoop Midi-Pyrénées,
ambassadeur Tarn Sud*

Contact : info@enercoop-midi-pyrenees.fr
www.enercoop-midi-pyrenees.fr



11 JANVIER : JE N'AI PAS MANIFESTÉ !

Je suis triste. Des dessinateurs que j'ai aimés, des êtres humains ont été assassinés par des « terroristes » (soi-disant religieux ?).

Je tiens à le dire : je ne lis plus *Charlie Hebdo* depuis longtemps et je ne ferai pas partie de tous ceux qui ont fait doubler les abonnements à Charlie en moins de trois jours.

Je l'ai appris trop tard, sinon je me serais trouvée parmi les 300 personnes rassemblées Place de l'Albinque à Castres, venues le mercredi 7 janvier spontanément (à l'appel d'Europe Ecologie Les Verts !) exprimer leur émotion...

Mais le lendemain, Place Jean Jaurès, au milieu de 1200 personnes venues avec leur panonceau « Je suis Charlie », j'ai senti le malaise nouer ma gorge.

Sous la statue du grand pacifiste assassiné il y a cent ans, les « officiels » (P. Bugis, Maire UMP de Castres, L. Gourjade et Ph. Folliot, députés PS et UDI du Tarn) ont cru bon de nous asséner leur discours politique indécent. Le silence ou, mieux, la parole donnée au peuple rassemblé n'auraient-ils pas été plus appropriés ? Certains d'entre eux n'avaient jusqu'à présent affiché que leur indifférence à l'hebdomadaire visé ; plus rarement encore ont-ils affirmé leur opposition résolue au fascisme... Alors les entendre sans vergogne dire « Je suis Charlie » ou « No pasarán », cela n'est pas passé !

Venons-en au 11 janvier et à la grande manif parisienne organisée par Hollande et Valls, en présence du 1er ministre Israélien et d'autres chefs d'Etat pas vraiment politiquement recommandables.

Comment douter qu'il s'agit d'une énorme mascarade politique bâtie par l'oligarchie mondiale qui nous gouverne ? Et même si Marine Le Pen a été « renvoyée » en province, ce rassemblement n'en reste pas moins une entreprise de récupération de l'émotion, de l'indignation, de la colère et des peurs de la majorité des gens, au profit d'une pseudo unité nationale de façade au service des intérêts économiques, financiers et politiques des « grands » de

ce monde ! Cessons d'être dupes ! Les intérêts de la caillera des quartiers périphériques, des chômeurs, des sans domicile fixe, de la classe ouvrière ou de ce qu'il en reste peuvent-ils être identiques à ceux des cadors du CAC 40 et des ténors – tous partis confondus, y compris le FN – de la politique nationale ?

Comment croire à la sincérité des élus qui paradent en tête des manif, ceints de leur écharpe tricolore, et qui n'ont que des paroles à chier après l'assassinat de Rémi Fraisse par les forces du désordre, voire qui sont responsables de ce meurtre ? Croient-ils ainsi assurer leur réélection au prochain scrutin ?



APRES L'HORREUR ET LA TRISTESSE... L'INDECENCE...



Comment tolérer qu'on nous parle de la défense de la liberté d'expression et qu'en même temps on réduit drastiquement les subventions à certaines publications (le Diplo par exemple) ?

Comment croire à cette « unité nationale » alors que l'on cherche en vain les mesures qui donneraient concrètement les moyens d'exprimer une solidarité avec les jeunes en détresse, les isolé-e-s, les rejeté-e-s par le système économique et po-

litique en place ?

Comment imaginer que les caméras de vidéo surveillance et les rondes policières sont des outils de lutte contre l'exclusion ?

Comment ne pas dénoncer l'hypocrisie qui consiste à armer et à entraîner des groupes terroristes pour ensuite les « combattre » au Moyen Orient, en Afrique et maintenant sur notre sol ?

Comment accepter la confusion volontairement entretenue entre islam et islamisme, entre islam et terrorisme sans cautionner aussi le racisme inévitable qui en découle ?

Comme Yannis Youlountas, je ne manifeste pas « avec les assassins de Rémi Fraisse, pas avec les rafleurs de Roms, pas avec les bourreaux des Grecs et des Espagnols en lutte ».

Le 11 janvier à Castres, je n'ai pas manifesté ! ♦

Candida Rouet

L'UNITÉ, OUI, MAIS QUELLE UNITÉ ?

Je suis allée à Castres à la manif du jeudi 8 janvier, mais pour des raisons familiales je n'ai pu aller à celle du dimanche 11 et je le regrette beaucoup.

Bien sûr cette unité est complexe et demande réflexion, éclaircissements, approfondissement. Mais aller manifester était une nécessité. Comme j'aurais aimé partager cette com-

munion fraternelle (peut-être est-ce un peu dû à ma foi chrétienne) !

Je partage complètement cette opinion lue sur Internet : « [...] Dans le contexte très mouvant et tendu, ma position est de plus en plus clairement que ça ne peut plus rien signifier aujourd'hui politiquement de ne pas y aller. L'avenir politique n'est jamais à ceux

qui boudent[...] » (Anne Jollet).

Quel va être cet avenir ? Les Alters parlent d'« unité populaire » : c'est-à-dire ? et pour faire quoi ?

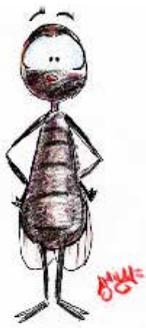
Aline Raby

P.S. : J'ai été touchée par la présence de jeunes dans toutes ces manif. Mais il semble bien qu'il n'y ait pas unanimité. ♦



NON A TOUS LES INTEGRISMES, OUI A LA TOLERANCE !

CONFINCES 81



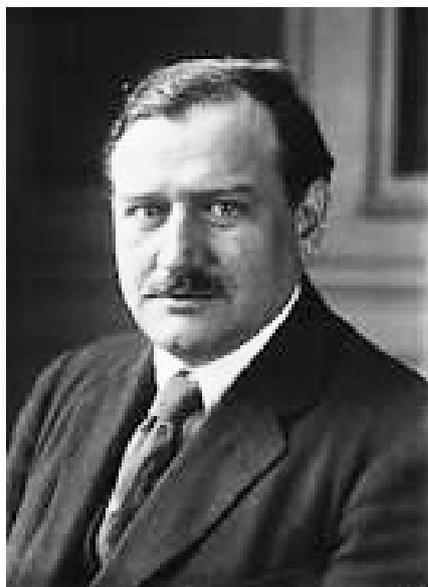
EDOUARD DALADIER

A la fin février 1942 débute le “procès de Riom” : le régime de Vichy voulait par ce moyen sanctionner “définitivement” certaines personnalités importantes de la III^e République ;

Edouard DALADIER en faisait partie tout comme Léon BLUM ; mais rien ne se déroula comme prévu : les accusés se transformèrent en accusateurs et le procès fut ajourné sine-die début avril ; les Allemands ont fait pression pour qu’il en fût ainsi.

Né dans le Vaucluse en 1884 DALADIER est un “self made man” : ses parents sont boulangers à Carpentras ; lui est reçu major à l’agrégation d’histoire. Il est frappé tout jeune par le virus de la politique sous l’influence de HERRIOT son professeur ; c’est dès lors le cursus habituel : maire de Carpentras en 1911, député du Vaucluse en 1919, fonction qu’il occupe jusqu’en 1958 (avec interruption de 1940 à 1945), ministre, président du conseil à plusieurs reprises entre 1930 et 1940 ... Son appartenance au groupe radical (centriste) lui permet de cautionner diverses tendances politiques depuis la droite modérée jusqu’au PC en 1936 ! Et le système parlementaire de la III^e République y trouve son compte. Malgré les apparences, sa vie publique n’a rien d’un long fleuve tranquille : pendant la première guerre il obtient le grade de lieutenant, la légion d’honneur et quatre citations ; en 1934 au lendemain de l’affaire STAVISKY (8 janvier) il est amené à devenir président du conseil. Mais après les émeutes antiparlementaires (6 février), attaqué par l’extrême-droite et l’extrême-gauche (PCF), il doit démissionner ; un an plus tard à la tête du parti radical il favorise le rapprochement en vue de l’union des gauches ; en juin 1936 nommé par BLUM ministre de la guerre (il a l’habitude de ce ministère) il conserve ce poste jusqu’en mai 1940. L’époque est difficile autant sur le plan économique - la production industrielle est inférieure à ce qu’elle était dans les années vingt - que sur le plan diplomatique - le régime allemand montre de plus en

plus sa vraie nature ; et le régime parlementaire français ses limites : au début de 1936 la remilitarisation de la Rhénanie ne provoque que peu de réactions à cause de l’instabilité parlementaire tout comme l’Anschluss (rattachement de l’Autriche au Reich) au début de 1938 ou la guerre d’Espagne malgré la présence de l’extrême-gauche dans les brigades internationales. Lorsqu’éclate l’affaire des Sudètes c’est à dire le démembrement de la Tchécoslovaquie DALADIER et son gouvernement réagissent ; mais l’Angleterre refuse de soutenir la France dans un conflit éventuel ; et malgré les efforts financiers pour réarmer le pays avec un budget en



hausse depuis 1936 - DALADIER est ministre de la guerre et en même temps à partir de 1938 président du conseil - il sait que le pays n’est pas tout à fait prêt. La conférence à quatre de Munich (CHAMBERLAIN DALADIER MUSSOLINI HITLER) en septembre marque le recul des démocraties : HITLER ne cède rien sur les Sudètes ; et dès que la Pologne est envahie, prise en étau entre l’Allemagne et l’URSS au lendemain du pacte germano-soviétique le gouvernement DALADIER déclare la guerre à l’Allemagne (3 septembre). Jusqu’en mai 1940 la vie politique se déroule comme en temps de paix : DALADIER démissionne en mars tout en poursuivant son mandat de ministre de la guerre : lors de l’offensive allemande en mai il essaie de garder des relations diplomatiques avec la Belgique et la Hollande,

en vain. Quand tout semble perdu il s’embarque à bord du Massilia avec d’autres personnalités pour poursuivre la guerre depuis le Maghreb...PETAIN président du conseil obtient l’armistice le 22 juin : les passagers du Massilia sont donc des déserteurs qu’on embastille en métropole. Le procès de Riom doit “légaliser” cet embastillement ; entre temps dès août 1940 PETAIN a obtenu les pleins pouvoirs ! BLUM GAMELIN et DALADIER sont les “vedettes” du procès ; chacun a une ligne de défense différente mais le régime espère rétroactivement les faire condamner d’autant que la seule période de 36 à 40 (comme par hasard) doit être examinée ; toute la presse internationale se retrouve à Riom. DALADIER en tant que ministre de la guerre doit se justifier sur la baisse des crédits alloués à l’armement ; or ils sont en hausse depuis 1936 ; l’accusation ne peut citer quelque chiffre que ce soit ! DALADIER lui en cite et se transforme en accusateur démontrant ainsi que la défaite de 40 est due aux cadres de l’armée ; on lui reproche d’avoir organisé la baisse du temps de travail hebdomadaire dans les usines d’armement : depuis 1938 les quarante heures n’existent plus dans ce secteur ! La défense de BLUM s’organise sur le terrain politique : elle est tout aussi efficace. Le procès tourne au ridicule ; il est ajourné sine die début avril mais les intéressés restent en prison avant d’être transférés comme otages en Autriche pour DALADIER lors de l’invasion de la zone sud (novembre 42) ; les Américains les libèrent en 1945. Au lendemain de la guerre DALADIER retrouve son siège de député dans le Vaucluse et il devient l’un des soutiens de Pierre MENDES-FRANCE. Mais il n’accepte pas la constitution de la V^e. En 1958 il est battu aux législatives ; il se retire de la vie publique ; il décède en 1970.

On a reproché à DALADIER les accords de Munich en oubliant que la situation internationale était complexe ; on a oublié son rôle dans le procès de Riom : le “taureau” du Vaucluse ne le méritait pas. ♦

Jean-Pierre SHIEP